

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'Utilité Publique + Parcellaire

Champ captant d'eau potable situé sur la commune d'Héricourt en Caux

Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement du Caux Central

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 5 mai 2014 des enquêtes publiques conjointes ont été prescrites du **lundi 2 juin 2014 au vendredi 27 juin 2014 inclus** sur la demande présentée par le syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement du Caux Central - BP 219 - 76190 Yvetot pour obtenir la déclaration d'utilité publique concernant le projet de protection des eaux et de protection contre la pollution du champ captant d'eau potable situé sur la commune d'Héricourt en Caux et la parcellaire.

Pendant toute cette période, tout intéressé pourra consulter le dossier technique et consigner ses observations sur le registre déposé à cet effet dans la mairie d'Héricourt en Caux aux jours et heures habituels d'ouverture de cette mairie au public, à l'exception des jours fériés et chômés.

Toutes observations relatives à cette enquête pourront être adressées au commissaire enquêteur, à la mairie d'Héricourt-en-Caux, observations qui seront annexées au registre d'enquête.

Mr Laurent Hondo, ingénieur hors classe retraité, commissaire enquêteur, recevra en personne, toutes observations du public, aux jours et heures ci-après dans la mairie d'Héricourt en Caux les **lundi 2 juin 2014 de 16h à 18h30, vendredi 20 juin 2014 de 16h à 18h30 et vendredi 27 juin 2014 de 16h à 18h30.**

Il a pour suppléant Mr André Degardin, infirmier retraité.

A l'issue des enquêtes, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la préfecture et dans la mairie précitée du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune d'Héricourt en Caux.